

Association « Le Goût Du Lire »
Compte-Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire
du Mardi 7 septembre 2021

Personnes présentes :

Bureau : Véronique ROTH, Marie-Thérèse Fossonier, Pauline Madeleine

Adhérents : 9 présents, 3 pouvoirs La séance est ouverte à 17h30.

1) RAPPORT d'ACTIVITE: GDL « fête » ses 50 ans cette année...

95 adhérents, dont 7 pour 2 trimestres et 0 pour 1 seul trimestre ; 1 classe ULIS

Adhésions en provenance de 29 écoles différentes. Ce nombre est en baisse peut-être à cause des contraintes dues au virus, mais cette baisse est continue depuis x années. Pourquoi ??? Nous rappelons à chaque adhérent qu'il peut être « l'ambassadeur de GDL » : en parler « au minimum » en conseil des maîtres de leur école en début d'année, mettre un flyer de l'association dans la salle des maîtres,...

- Achats: 2 séries complétées à 50, 7 séries anciennes remplacées, 10 nouvelles séries achetées (9 romans et 1 album)

- Comité de lecture : Cette année, le comité a lu beaucoup de BD afin de constituer une nouvelle mallette sur la BD avec l'objectif de faire découvrir ce type de lecture et de favoriser le plaisir de lire. On veut mettre dans cette nouvelle mallette des titres moins connus (on va éviter les Astérix, Gaston Lagaffe,...) pour se tourner vers des titres plus récents et essayer de balayer tous les genres dans la BD (historique, artistique, avec des thèmes abordés très différents,...). Les volontaires qui voudraient intégrer notre comité de lecture (même ponctuellement) sont les bienvenus.

- Les conditions sanitaires ont été contraignantes cette année : confinement, puis horaire réduit, réservations à faire en ligne avant venue, gel hydroalcoolique, mise en quarantaine des livres, attente dehors car nombre réduit de personnes dans le local,...

-Retour des livres en fin d'année: En y mettant beaucoup d'énergie (mails + coups de téléphone), nous avons réussi à faire rentrer toutes les séries et à faire revenir ou payer beaucoup de livres. A ce jour, il ne manque que 10 x1 livre (à payer/rendre).

Question : Au bout de combien de temps empêche-t-on un adhérent qui n'a pas tout rendu/payé ses livres d'emprunter à nouveau ? Au bout de 7 semaines (une période) ? Au bout de 3 mois ? Casse-tête depuis toujours ! Il est marqué dans le règlement et sur la facture-forfait que tout nouvel emprunt est bloqué en cas de non retour/remplacement/ paiement de livres manquants au bout de 2 mois ; Comme la plupart des adhérents ne viennent qu'après le message 7 semaines, soit au mieux la semaine suivante= 8 semaines = 2 mois... cela veut dire en principe pas de nouvel emprunt possible. Mais il y a toujours des impondérables et nous avons du mal à appliquer cette clause pour des collègues qui font l'effort de venir à l'association avec de la route à faire , du temps passé, etc... (livre oublié sur le bureau, enfant du voyage dont on espère le retour etc. et en toute fin d'année comme il n'y a pas de nouvel emprunt... collègues en congé... adhérent qui rapporte pour 1 autre, n'est pas au courant et refuse bien sûr de payer le livre de sa poche). Il vaut toujours mieux récupérer « notre » livre en raison des livres plus édités ou d'une autre édition. Demander un paiement « provisoire » est la solution envisagée.

Rappel : noter de marquer le n° du livre donné à chaque élève et consulter son compte sur le

site avant de venir pour voir les ex manquants de son emprunt précédent...

Suite à l'inventaire, 31 livres « constatés perdus » = manquants et pas marqués au nom de quelqu'un

-Tapuscritthèque : Le travail de réalisation des tapuscrits des titres de l'association est à jour pour tous les albums, romans, livres de poésie et pièces de théâtre : 427 titres disponibles
→ impossible à faire pour docs et BD

N.B. : On n'a pas fait appel aux adhérents pour équiper les livres cette année en raison du virus, mais on recommencera après Toussaint, sauf si le protocole sanitaire nous l'interdit.

→Le rapport d'activité est voté à l'unanimité

2) RAPPORT FINANCIER

- Paiement adhésions: par virement (mairie) ou chèque (coopérative d'école)

Cette année, toutes les factures étaient payées avant les vacances de printemps, aucun rappel n'a dû être fait.

-Le **bilan Trésorerie** est présenté par la trésorière :

Au 30 juin 2021, nous avons sur les comptes 2 363,71 €. L'exercice annuel est trop positif en raison de la crise sanitaire et de la volonté de garder une somme pour de nouveaux projets. En effet, un projet mallette BD est en cours de réflexion.

Cette année, les recettes sont de 5 598,16€ contre 6 000,1 € en 2020.

Explication : moins d'adhérents

Les dépenses sont de 6 926,52 € contre 3149,94€ en 2020.

Explication : aucune dépense l'année d'avant en raison du COVID.

L'argent des adhérents est essentiellement réinvesti dans l'achat des livres (Livres neufs et complément de série).

Cette année 7 adhérents n'ont fait aucun emprunt. 13 n'ont emprunté qu'une seule fois.

Montant adhésion :

Comme voté à l'AG 2020, les cotisations 2021/2022 sont de:

56€ par classe pour l'année scolaire entière, **40€** pour 2 trimestres, **20€** pour 1 trimestre, **24€** pour un seul cours d'une classe à cours multiples, SEGPA ou ULIS.

→ Pas d'augmentation d'adhésion prévue pour l'an prochain.

Les comptes ont été vérifiés par Patricia Lefort et Christine Schuster.

→ **lecture du quitus**

→Le rapport financier est voté à l'unanimité

3) RENOUVELLEMENT DU BUREAU:

Le poste de secrétaire est à renouveler cette année pour 3 ans.

Nadia Chevin présente sa candidature au poste de secrétaire de GDL.

Elle est élue à l'unanimité.

4) QUESTIONS DIVERSES:

- Horaire permanence : les mardis de classe de 17h à 18h30.

- Site : Toujours mis à jour et hébergé gratuitement par G.Magli que nous remercions.

Remerciements renouvelés chaque année, mais indispensables:

- à la municipalité pour la mise à disposition du local

- à la directrice de l'école qui accepte la présence de GDL au Vallon et lui permet des facilités (ex: usage du photocopieur).

- "aux petites mains"/retraitées bénévoles qui entretiennent les livres et participent à l'inventaire.

- à Marie-Thérèse Fossorier pour ces 17 années passées au sein de l'association Sa présence aux permanences du mardi n'étaient qu'une minuscule (infime !!!) partie du travail qu'elle a accompli toutes ces années pour « Le Goût du Lire ».

La séance est levée à 18h15.

Véronique Roth et Marie-Thérèse Fossorier

Nom, Prénom	Profession	Adresse	Fonction à l'association
ROTH Véronique	Professeur des écoles Ecole élémentaire publique de Lovagny		Présidente
MADELEINE Pauline	Professeur des écoles Ecole élémentaire publique Le Cep à Seynod		Trésorière
CHEVIN Nadia	Professeur des écoles Ecole élémentaire publique de Poisy Brassilly		Secrétaire